

CHAPITRE03 : L'ACCOMPAGNEMENT ET LE FINANCEMENT DES PROJETS ENTREPRENEURIALS

✍ Leçon 1

L'ACCOMPAGNEMENT ENTREPRENEURIAL

Plan de la leçon	Objectifs pédagogiques
Introduction <i>I. Définition de l'accompagnement</i> <i>II. Les méthodes de l'accompagnement entrepreneurial</i> <i>III. Les étapes de l'accompagnement</i> <i>IV. Les dispositifs d'accompagnement en Algérie</i> Conclusion	<i>Au terme de ce chapitre l'étudiant doit être capable de :</i> ☞ Définir l'accompagnement ☞ Situer les méthodes de l'accompagnement entrepreneurial ☞ Donner Le processus d'accompagnement entrepreneurial ☞ Quelles les dispositifs d'accompagnement en Algérie

Introduction

L'accompagnement entrepreneurial est une pratique qui vise à offrir un soutien aux jeunes entrepreneurs pour le démarrage, le développement et le déploiement de leur entreprise.

Cette pratique est devenue de plus en plus populaire ces dernières années, car elle offre de nombreux avantages aux entrepreneurs, tels que l'augmentation des chances de réussite, le développement du réseau de contacts, l'introduction à des entrepreneurs accomplis lors d'événements et l'obtention d'informations utiles pour le projet de création d'entreprise. Dans cette leçon, nous allons explorer les différentes méthodes, habiletés et pratiques de l'accompagnement entrepreneurial.

I. Définition de l'accompagnement

Selon André Letowski, l'accompagnement peut être défini comme un processus interactif où un accompagnateur (coach, thérapeute, mentor, etc.) travaille en collaboration avec une personne (ou un groupe) pour l'aider à explorer ses problèmes, ses objectifs, et à développer des stratégies pour atteindre ces objectifs.

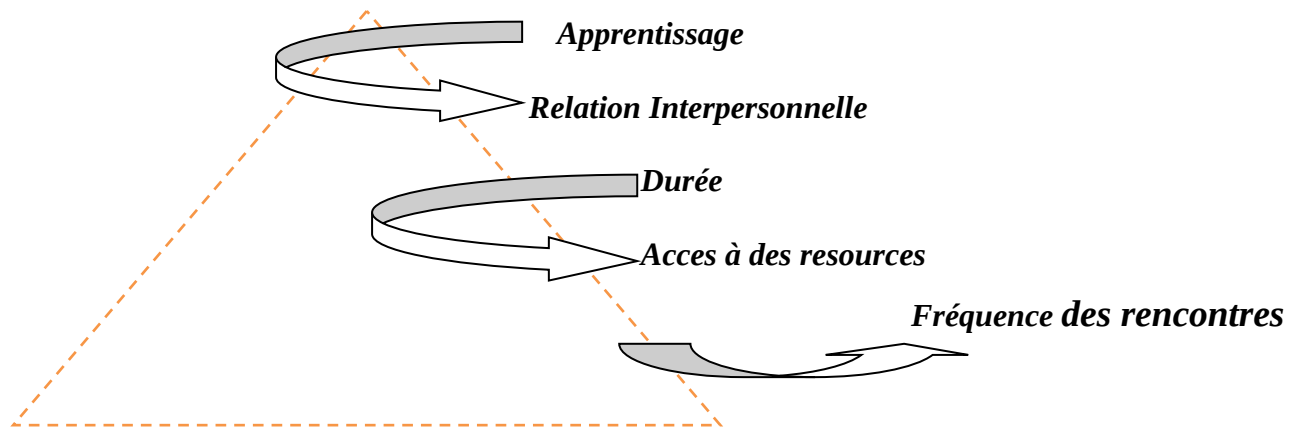
L'accent est mis sur la qualité de la relation entre l'accompagnateur et la personne accompagnée, favorisant un climat de confiance et d'écoute active.

Globalement, la vision d'André Letowski sur l'accompagnement met en lumière l'idée d'une relation

CHAPITRE03 : L'ACCOMPAGNEMENT ET LE FINANCEMENT DES PROJETS ENTREPRENEURIALS

d'aide bienveillante, personnalisée et orientée vers le soutien et le développement personnel de la personne accompagnée.

Cette définition de l'accompagnement s'appuie sur des notions suivantes :



II. Les méthodes de l'accompagnement entrepreneurial

Les méthodes de l'accompagnement entrepreneurial sont variées et dépendent des besoins de chaque entrepreneur, Quelques méthodes sont couramment utilisées, telles que :

Le coaching : le coach aide l'entrepreneur à identifier ses forces et ses faiblesses, à définir ses objectifs et à élaborer un plan d'action pour les atteindre. Il s'agit de l'augmentation des performances individuelles.

Tutorat : c'est l'acquisition de savoir-faire et d'intégration dans l'entreprise. Il s'agit d'un accompagnement d'un jeune par une personne plus âgée et plus expérimentée issue de l'entreprise ; on trouve cette forme au niveau de l'entreprise en général.

Compagnonnage : acquérir des savoir-faire anciens, c'est une forme de tutorat mais exercée au sein d'une confrérie et sur des métiers manuels, exemple : métier artisanal.

Parrainage : s'insérer dans la vie professionnelle en profitant du réseau d'une aide à l'insertion professionnelle par une personne bien insérée dans les réseaux ; dans les organisations en général.

Le mentorat : le mentor est un entrepreneur accompli qui partage son expérience et ses connaissances avec l'entrepreneur débutant.

Counseling, conseil et consultation : c'est aider un individu à solutionner un problème ; appui d'un expert (médecin, avocat, scientifique ,...) pour toute situation nécessitant une expertise dans un domaine spécifique .

CHAPITRE03 : L'ACCOMPAGNEMENT ET LE FINANCEMENT DES PROJETS ENTREPRENEURIALS

L'incubation : l'incubateur offre un espace de travail, des ressources et un soutien financier aux entrepreneurs pour les aider à développer leur entreprise.

La formation : la formation permet aux entrepreneurs d'acquérir les compétences nécessaires pour gérer leur entreprise.

III. Les étapes de l'accompagnement

Les étapes de l'accompagnement peuvent varier selon le contexte, mais généralement, on peut diviser ces étapes en trois parties : l'accueil, l'accompagnement et le suivi.

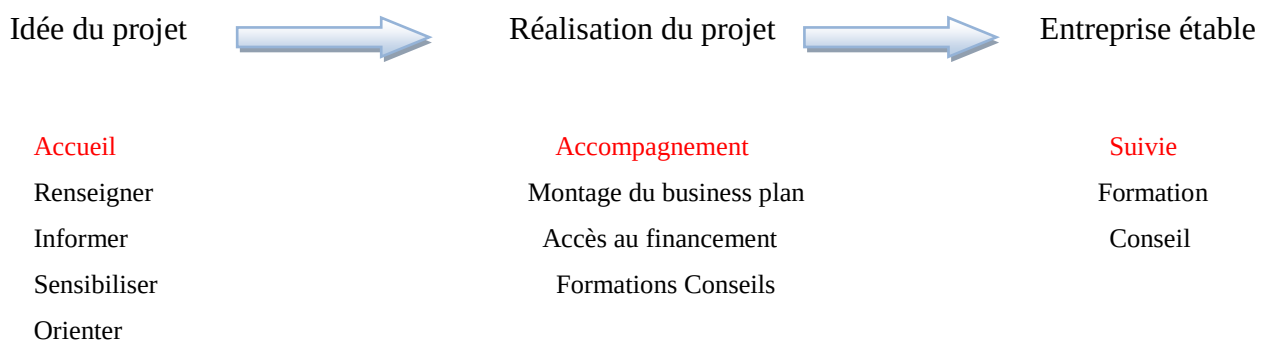
1. **Accueil** : Cette étape est cruciale car c'est là que débute la relation entre l'accompagnateur et la personne accompagnée. L'accueil consiste à créer un climat de confiance, à établir un premier contact chaleureux et à recueillir des informations sur les besoins, les attentes et les objectifs de la personne accompagnée.

2. **Accompagnement** : Une fois que les besoins ont été identifiés, l'étape suivante consiste à mettre en place un plan d'action ou un programme personnalisé pour accompagner la personne vers ses objectifs. Cela peut inclure des conseils, des séances d'écoute active, des activités spécifiques, des formations, ou tout autre support nécessaire pour atteindre les objectifs fixés.

3. **Suivi** : Le suivi est essentiel pour évaluer les progrès réalisés, ajuster si nécessaire le plan d'accompagnement en fonction des résultats obtenus, et maintenir la motivation de la personne accompagnée. Cela implique également de fournir un soutien continu, de répondre aux nouvelles questions ou préoccupations qui pourraient surgir et de célébrer les réussites.

Ces étapes peuvent être adaptées en fonction des besoins spécifiques de la personne accompagnée et du domaine d'accompagnement, que ce soit dans le cadre professionnel, éducatif, social, personnel, ou autre.

Le processus d'accompagnement entrepreneurial



CHAPITRE03 : L'ACCOMPAGNEMENT ET LE FINANCEMENT DES PROJETS ENTREPRENEURIALS

IV. Les dispositifs d'accompagnement en Algérie

En Algérie, il existe de nombreux dispositifs d'accompagnement pour soutenir les entreprises et les porteurs de projets à différentes étapes de leur développement. Ces dispositifs proposent un large éventail de services, notamment :

Formation et conseil : Des ateliers, des formations professionnelles et des conseils personnalisés sont proposés pour aider les entrepreneurs à acquérir les compétences nécessaires et à développer leur activité.

Financement : Des prêts à taux bonifiés, des subventions et des garanties bancaires sont mis à disposition pour faciliter l'accès au financement.

Incubation et hébergement : Des espaces de travail équipés et des services de soutien administratif et technique sont proposés pour aider les entreprises à démarrer leur activité.

Accompagnement personnalisé : Des experts et des mentors accompagnent les entrepreneurs tout au long de leur parcours, en leur apportant un soutien individualisé et adapté à leurs besoins.

Voici quelques-uns des principaux dispositifs d'accompagnement en Algérie :

A. Agence Nationale de Gestion des Microcrédits (ANGEM)

L'ANGEM est un organisme public qui propose des microcrédits aux micro-entrepreneurs et aux porteurs de projets innovants.

Elle accompagne également les bénéficiaires dans l'élaboration de leur projet, la recherche de financement et la gestion de leur entreprise.

B. Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat (ANADE)

L'ANADE propose un large éventail de services d'accompagnement aux entreprises, notamment des formations, des conseils, de l'incubation et de l'hébergement. Elle soutient également les entreprises dans leur démarche d'exportation.

C. Agence Nationale De Développement Des Investissements (ANDI)

C'est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est placée sous tutelle du ministère chargé de la promotion de l'investissement, une mission d'assistance, une participation à la foncière économique, la gestion des avantages et une mission générale de suivi.

L'ANDI a pour missions :

- ✓ Accueille, conseille et accompagne les investisseurs au niveau de ses structures centrales et régionales.

CHAPITRE03 : L'ACCOMPAGNEMENT ET LE FINANCEMENT DES PROJETS ENTREPRENEURIALS

- ✓ Informe les investisseurs à travers notamment son site web, ses supports de promotion et ses divers points d'information a l'occasion d'évènements économiques organisés en Algérie et à l'étranger
- ✓ Formalise sur une base d'équité et dans des délais courts les avantages prévus par le dispositif d'encouragement.
- ✓ Contribue à la mise en œuvre de politiques et stratégies de développement en synergie avec les secteurs économiques concernés.

D. Agence nationale de développement des PME (ANDPME)

C'est une organisation qui vise à soutenir et promouvoir le développement des petites et moyennes entreprises. Elle offre un large éventail de services et de soutiens aux PME, notamment en matière de financement, de conseil, d'accompagnement dans la croissance et l'innovation, ainsi que dans l'accès aux marchés nationaux et internationaux.

L'ANDPME travaille en collaboration avec différents acteurs du monde économique tels que les entreprises, les institutions financières, les collectivités territoriales et les organismes de recherche pour renforcer l'écosystème des PME. Son objectif principal est de favoriser la compétitivité et le dynamisme des petites et moyennes entreprises.

E. La pépinière de l'entreprises ou l'incubateurs

Une pépinière d'entreprises ou un incubateur est en effet une structure qui offre un soutien aux entrepreneurs et aux porteurs de projets.

Elle peut être publique ou privée et vise à accompagner les entrepreneurs à différents stades de développement de leur entreprise.

En Algérie, les incubateurs d'entreprises ont gagné en importance ces dernières années pour soutenir et promouvoir l'entrepreneuriat. Ces incubateurs sont des espaces ou des programmes qui offrent un accompagnement et des services aux jeunes entreprises et aux porteurs de projets.

Voici quelques éléments sur les incubateurs en Algérie :

1. Appui aux jeunes entrepreneurs : Les incubateurs offrent un soutien aux entrepreneurs en mettant à leur disposition des infrastructures (bureaux, laboratoires, etc.), des services de conseil, des formations, et parfois un accès à des financements ou à un réseau d'investisseurs.
2. Initiative publique et privée : Les incubateurs en Algérie peuvent être gérés par des entités publiques telles que des ministères ou des agences gouvernementales, mais également par des institutions privées, des universités ou des entreprises.
3. Soutien à différents secteurs : Ces incubateurs peuvent se concentrer sur différents

CHAPITRE03 : L'ACCOMPAGNEMENT ET LE FINANCEMENT DES PROJETS ENTREPRENEURIALS

secteurs d'activité, tels que les technologies de l'information et de la communication (TIC), les industries créatives, l'agriculture, l'énergie renouvelable, etc.

4. Promotion de l'innovation : Ils visent à favoriser l'innovation, la création d'emplois et le développement économique en encourageant la création et la croissance d'entreprises novatrices.
5. Cadre réglementaire et soutien institutionnel : Les autorités algériennes ont mis en place des programmes visant à soutenir le développement des incubateurs et à encourager l'entrepreneuriat, avec parfois des incitations fiscales ou des mesures de soutien spécifiques.

Conclusion

L'accompagnement entrepreneurial est une pratique essentielle pour aider les entrepreneurs à réussir. Les méthodes, habiletés et pratiques de l'accompagnement entrepreneurial sont variées et dépendent des besoins de chaque entrepreneur. Les accompagnateurs doivent posséder les compétences nécessaires pour aider les entrepreneurs à atteindre leurs objectifs.